



HAL
open science

Grade Master - Diplôme de formation approfondie en maïeutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en maïeutiques. 2016, Université de Nantes. hceres-02041973

HAL Id: hceres-02041973

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041973>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de master

Diplôme d'état de sage-femme

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie (DFA) en maïeutique constitue la formation de 2^{ème} cycle des études en maïeutique, qui donne droit au Diplôme d'état de sage-femme. Ce DFA comprend deux ans de formation (quatre semestres) et valide 120 ECTS (european credit transfert system) conférant ainsi le grade de master.

Faisant suite au Diplôme de formation générale (DFG, conférant le grade de licence) en maïeutique, l'objectif du DFA est de former les futurs professionnels sages-femmes en centrant la formation des étudiants sur la démarche diagnostique, l'évaluation pronostique et la prise en charge thérapeutique, en intégrant l'apprentissage du « savoir », « savoir-faire » et « savoir être ».

L'enseignement se répartit en enseignements théoriques et en stages pratiques. Pour passer en 2^{ème} année du DFA, les étudiants doivent justifier de la validation de toutes les unités d'enseignement (UE). L'examen final est organisé sous forme d'un CSCT (certificat de synthèse clinique et thérapeutique) associant oral, clinique et pratique ; un mémoire est également soutenu.

L'école de sages-femmes est une des écoles du département des instituts de formation du CHU (centre hospitalier universitaire) de Nantes qui regroupe onze écoles ; elle est située au sein du pôle mère enfant du CHU de Nantes.

Synthèse de l'évaluation

Le programme des enseignements, les objectifs de stages et les évaluations pour les deux années de la formation sont bien détaillés dans les documents fournis aux étudiants. Les effectifs permettent un suivi relativement personnalisé des étudiants par l'équipe d'encadrement ce qui est certainement un des facteurs expliquant la réussite de tous les étudiants au diplôme final.

L'importance des stages dans ce 2^{ème} cycle (et en particulier en 2^{ème} année) s'intègre bien avec le caractère professionnalisant de la formation et permet d'avoir de jeunes diplômés prêts à travailler sur le terrain. L'intégration de tous les étudiants à l'issue de leur diplôme en est une preuve. Il y a quelques initiatives intéressantes de formation, comme la simulation en obstétrique, ou une formation à l'animation à la vie affective et sexuelle au sein des collègues. L'équipe pédagogique s'est également investie dans le campus virtuel de la maïeutique francophone.

La situation intra hospitalière, au sein du pôle de gynécologie-obstétrique, apporte un confort de travail à l'équipe pédagogique et facilite la future insertion professionnelle des diplômés. Cependant, elle éloigne beaucoup l'école de sa prétention universitaire et d'une éventuelle mutualisation des enseignements et explique la faible implication à la recherche des étudiants et des équipes pédagogiques.

Points forts :

- Bonne organisation de l'enseignement, du suivi et de son évaluation.
- Mise en place d'un dispositif d'aide à la bonne intégration professionnelle des diplômés.
- Quelques initiatives pédagogiques intéressantes.

Points faibles :

- Absence de mutualisation avec d'autres formations de l'université.
- Accès limité à la recherche.

- Mauvaise lisibilité du DFA dans son environnement universitaire.

Conclusions :

L'École de sages-femmes de Nantes offre une formation de qualité pour les futurs professionnels de la maïeutique, avec un programme bien structuré et conforme aux textes réglementaires. L'assimilation, au sein du CHU de Nantes, avec les différents instituts de formation ne permet pas de faire ressortir la discipline médicale de l'école de sages-femmes et ne favorise pas l'accès à la recherche. L'intégration effective à l'Université de Nantes devrait être la prochaine étape pour améliorer cette reconnaissance médicale. Elle permettrait en outre de développer des mutualisations avec les autres formations de santé, augmentant ainsi la lisibilité du DFA.

Analyse

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	<p>Le programme pédagogique, les objectifs de stage et les évaluations sont bien présentés. Les cours sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) ou de travaux dirigés (TD) mais leur répartition n'est pas détaillée dans le dossier fourni.</p> <p>Le passage en 2^{ème} année du 2^{ème} cycle impose d'avoir validé toutes les UE, <i>i.e.</i> aucune dette n'est autorisée. En cas de redoublement en 1^{ère} ou en 2^{ème} année, il n'est pas précisé si les étudiants gardent les acquis des UE validées (note supérieure ou égale à 10). Par ailleurs, on ne parle pas de l'accès au cours sur internet par le biais de la plateforme alors que l'école est très investie dans la plateforme numérique de maïeutique francophone. L'accès à la simulation est proposé, en particulier avec les mannequins de simulation du pôle de gynécologie-obstétrique, mais sans organisation planifiée.</p>
2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles	<p>La mutualisation n'est pas développée et semble quasi inexistante. L'AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgences), formation obligatoire, est faite sur 20 heures distribuées essentiellement en 1^{er} cycle (16 heures) et en partie en 2^{ème} année de 2^{ème} cycle (4 heures). L'accès à la simulation au sein du pôle de gynécologie-obstétrique représente une plus-value mais il semble que cela soit un « libre-service » sans séance organisée.</p> <p>L'aide à l'inscription dans un parcours recherche n'est plus développé (alors qu'elle était abordée dans le 1^{er} cycle). On en parle uniquement lors de la soutenance du mémoire quand celui-ci s'inscrit dans un domaine de recherche. Rien n'est dit dans le dossier fourni concernant les aménagements possibles (présence en cours, temps de présence en stage, orientation stage recherche) pour la réalisation d'une 1^{ère} (M1) ou 2^{ème} (M2) année de master à finalité recherche.</p> <p>Un projet intéressant, qui est celui d'une formation à l'animation de la vie affective et sexuelle au sein des collèges en partenariat avec l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé), est également proposé aux étudiants du DFA.</p>
3- Politique des stages	<p>Les stages représentent une bonne partie de la formation (57 ECTS sur 120). Leurs organisations, objectifs et évaluations sont bien détaillés dans les annexes du dossier fourni et sont conformes aux recommandations. Le carnet de stage, outil de suivi des étudiants est évoqué mais non documenté.</p>
POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	<p>L'école de sages-femmes est intégrée au pool des écoles au sein du CHU de Nantes et est financée par la région. Sa lisibilité universitaire en est détériorée tant l'assimilation aux écoles paramédicales est importante.</p> <p>Il existe des liens étroits avec l'école de sages-femmes d'Angers et des réunions avec les écoles du grand ouest (Tours, Brest, Rennes, Poitiers en plus d'Angers et Nantes).</p>

	<p>La problématique de la recherche est peu développée : LCA (lecture critique d'articles) initiée au 1^{er} cycle, incitation à suivre un M1 recherche (toujours au 1^{er} cycle) et le travail du mémoire qui est une initiation à la recherche. Au-delà rien n'est développé et surtout la faisabilité n'est pas abordée. De même, les relations de l'école avec les laboratoires de recherche ou les écoles doctorales ne sont pas abordées, et semblent inexistantes.</p>
5- Partenariats	<p>Le partenariat se fait avec les autres écoles de sages-femmes du grand ouest (réunions une à deux fois par an) et avec les instituts de formation du CHU.</p> <p>Un partenariat apparaît avec les 35 écoles de sages-femmes par le biais du campus virtuel de la maïeutique francophone dont l'école de Nantes est le promoteur et le coordonnateur pédagogique.</p> <p>L'équipe pédagogique fait partie de la Conférence nationale des enseignants en maïeutique.</p> <p>Il n'existe pas de relation internationale en dehors de contact avec des spécialistes en périnatalité chinois qui viennent dans le pôle de gynécologie-obstétrique une fois par an.</p> <p>Peu de relations ont été développées avec l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine et l'Université de Nantes.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	<p>Les effectifs sont de 27-28 étudiants en 2^{ème} année de 2^{ème} cycle, en 2014-2015. On relève deux suspensions d'études, réduisant transitoirement à 25 le nombre d'étudiants sortant avec le Diplôme de sage-femme.</p> <p>Tous les diplômés ont trouvé un emploi à la sortie de leur diplôme. Toutefois, il s'agit majoritairement de contrats à durée déterminée (CDD). Rien n'est signalé concernant une installation en privé et les capacités locales dans le domaine libéral.</p> <p>Aucun étudiant n'a pour l'instant poursuivi des études en 3^{ème} cycle.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>L'équipe d'encadrement est constituée d'une sage-femme enseignante par année et une sage-femme enseignante transversale pour le 2^{ème} cycle, soit trois sages-femmes pour 52 étudiants (1/17). L'école fonctionne toujours avec un conseil technique sous la présidence de l'Agence régionale de santé (ARS) et un directeur technique et d'enseignement qui préside le jury.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à l'aide d'un questionnaire rempli après chaque semestre et analysé de façon anonyme et présenté au conseil technique pour un éventuel ajustement.</p> <p>Il n'y a aucun renseignement fourni sur l'autoévaluation au sein de l'établissement.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>Les effectifs sont stables, avec 25 à 28 étudiants chaque année. Il n'existe pas de notion de redoublant (tous les étudiants réussissent le Diplôme d'état) ou de passerelle entrante dans le 2^{ème} cycle ; on note toutefois une mutation entrante et une démission. <i>A priori</i>, il n'y a eu aucune passerelle sortante.</p> <p>Tous les diplômés se sont engagés dans la vie professionnelle ; les données fournies ne font apparaître aucune poursuite en 3^{ème} cycle. Un travail est en cours (mémoire de sage-femme) pour connaître de façon plus précise le devenir des jeunes diplômés.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Grade Master : dfa sciences maieutiques

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Santé
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Diplôme d'état de sage-femme
Responsable de la formation	Isabelle Derrendinger

Observations :

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

1-Structure générale et modalités pédagogiques

Les ED et TP représentent 30% des enseignements dispensés au cours du second cycle.

En cas de redoublement, les étudiants gardent le bénéfice des UE validées.

Tout comme pour les étudiants de 1^{er} cycle, la mise en ligne des cours sur la plate-forme numérique est réalisée par l'enseignante référente de promotion. Tous les ordinateurs dédiés aux étudiants ont un accès direct, installé sur le bureau informatique, à la plate-forme numérique et au campus virtuel de maïeutique francophone. L'accès à la salle informatique est possible 24h/24h pour les étudiants en maïeutique car il s'agit d'un espace sécurisé, dont l'accès est contrôlé par lecteur de badge.

Tout comme pour les étudiants de 1^{er} cycle, la salle de simulation est utilisée lors des ED (encadrés par les enseignantes) d'obstétrique, de pédiatrie et de gynécologie. De plus, elle est en libre accès la journée, pour les étudiants en maïeutique qui le souhaitent, avec possible encadrement pédagogique par une enseignante, dès lors que celui-ci est planifié.

Enfin, les étudiants de M2 bénéficient de 2 journées de formation au sein du SIMU du Pôle santé universitaire de Nantes : une journée de simulation consacrée à la réanimation néonatale et une journée consacrée aux situations d'urgences obstétricales. A l'issue de ces deux journées de formation, l'équipe pédagogique du SIMU délivre à chaque étudiant, une attestation de formation.

<p>2-Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>Les séances de simulation sont planifiées, organisées et encadrées par un/ou des enseignants (sages-femmes, gynécologue-obstétricien, pédiatre, anesthésiste) en fonction des scenarii étudiés.</p> <p>Pour les étudiants de second cycle qui souhaitent débiter ou poursuivre en M1 à finalité recherche, les jeudis après-midi sont libérés.</p>
<p>POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL</p>	
<p>4-Positionnement de la formation</p>	<p>Dans le cadre d'une démarche incitative à la recherche, l'équipe pédagogique encourage les étudiants à promouvoir leurs travaux de fin d'études. Elle se réunit à l'issue des soutenances de mémoire de fin d'études pour sélectionner les candidats potentiels aux prix nationaux. L'école de sages-femmes assure la prise en charge financière des frais de concours pour les candidats sélectionnés. Consécutivement à cette démarche débutée en 2012 les étudiants nantais remportent des prix tous les ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2012-2013 : 1^{er} et second Prix Gabriel Blancher, - 2013-2014 : Second Prix Gabriel Blancher, Prix Initiative Philips Avent, - 2014-2015 : 1^e Prix Evian, Prix de l'ORS des Pays de la Loire, - 2015-2016 : 1^{er} prix du réseau Mère-enfant de la Francophonie. <p>Quelques étudiants et enseignantes sages-femmes commencent à publier leurs travaux de fin d'étude dans des revues scientifiques, en premier auteur ou autre. Ci-dessous, quelques exemples :</p> <p>-Jacques M, Freour T, Barriere P, Ploteau S. Adverse pregnancy and neonatal outcomes after assisted reproductive treatment in patients with pelvic endometriosis: a case-control study. <i>Reprod Biomed Online</i>. 2016 Mar 29. pii: S1472-6483(16)30029-3.</p> <p>Branger B, Velupillai C, Francois S, Coutin AS, Paumier A, Gillard P, Collin R, Sentilhes L, Winer N. Audit clinique du dépistage du diabète gestationnel pour 848 femmes enceintes dans 23 maternités des Pays de Loire. <i>Journal de Gynecologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction</i> 2016.</p> <p>Blangis F, Lopes P, Branger B, Garnier P, Philippe HJ, Ploteau. The postnatal contraception: upon 600 patients of whom 129 were postnatal controlled. <i>S.Gynecol Obstet Fertil</i>. 2013 Sep;41(9):499-504.</p>
<p>5-Partenariats</p>	<p>Dans la perspective de développement des relations internationales, un partenariat vient de se mettre en place depuis juin 2015 avec l'Institut National Supérieur de Formation des Sages-Femmes de Port au Prince en Haïti.</p>

INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES

6-Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle

L'exercice professionnel des nouveaux diplômés se caractérise essentiellement par une intégration dans les établissements de santé publics ou privés (80%). 20% des jeunes diplômés vont assurer des remplacements ou s'installer en libéral. La région Pays de la Loire compte 1170 sages-femmes en activité au 1^{er} janvier 2015 : 72% exercent en tant que salariés exclusifs, 25% en activité libérale et 3% sont remplaçantes. La densité régionale et départementale est équivalente à la moyenne nationale (149 sages-femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans). La densité des sages-femmes libérales est plus élevée en Loire-Atlantique que pour le reste de la France (40 sages-femmes libérales versus 29 en France pour 100 000 femmes) (Données ORS Pays de la Loire-avril 2016). Cette spécificité offre plus de possibilités de remplacement en libéral pour les nouveaux diplômés nantais mais réduit leurs possibilités d'installation.

PILOTAGE DE LA FORMATION

7-Eléments du pilotage

Les procédures qui régissent le pilotage de l'école (notamment conseil technique et directeur technique et d'enseignement) sont conformes au cadre réglementaire défini par l'arrêté du 11 septembre 2009 relatif aux modalités d'agrément des écoles de sages-femmes et de cadres sages-femmes.

Conformément à l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants sages-femmes, la commission d'attribution des crédits est présidée par le Président de l'Université ou son représentant.

Une démarche annuelle d'autoévaluation est mise en œuvre, elle est intégré au rapport préliminaire remis au Conseil régional dans le cadre du débat contradictoire mené tous les ans.